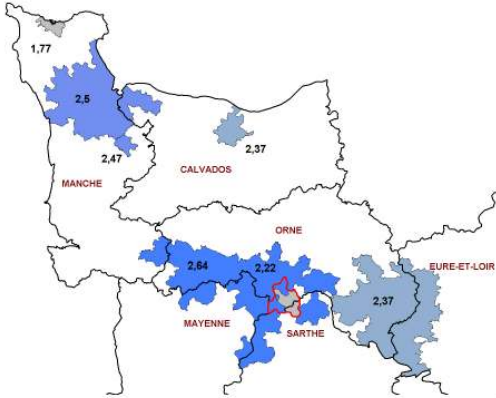




Comparaison des émissions et des consommations avec la Région



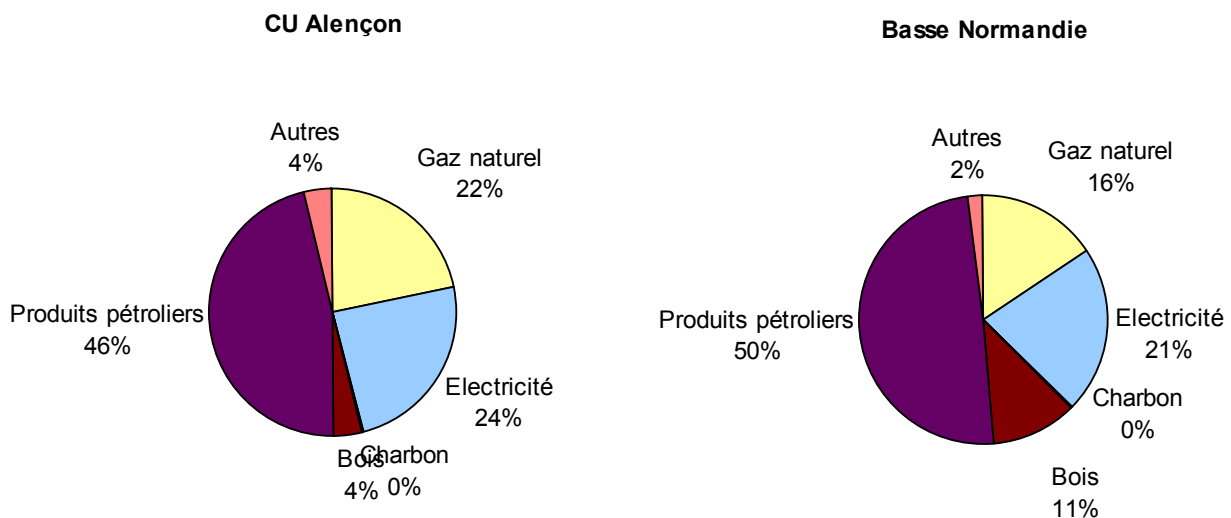
Consommations d'énergie par territoire (en Tep/hab)

Consommations d'énergie		
Totales de la communauté urbaine d'Alençon	kTep	110
Totales de la Région	kTep	3 400
Par habitant de la communauté urbaine d'Alençon	Tep/hab	2,22
Par Habitant de la Région	Tep/hab	2,33
Poids des consommations dans le Bilan Régional	%	3,2
Emissions de gaz à effet de serre		
Totales de la communauté urbaine d'Alençon (y compris non énergétiques)	kTeqCo2	320
Totales de la Région (y compris non énergétiques)	kTeqCO2	16 000
Energétiques de la communauté urbaine d'Alençon	kTeqCO2	250
Energétiques de la Région	kTeqCO2	7 000
Par habitant de la Communauté Urbaine d'Alençon	TeqCO2/hab	6,4
Par habitant de la Région	TeqCO2/hab	10,9
Poids des émissions dans le Bilan Régional	%	3,6

Evolution des principaux indicateurs Energie-Climat entre 1999 et 2005

	Unité	1999	2005	Evolution 1999-2005 en %
Population du territoire		49 957	49 650	-0,6%
Nombre de Résidences principales		20 504	21 394	4,3%
Part dans la population régionale	%	3	3	
Consommations énergétiques de l'habitat	kTep	39,6	41	3%
Consommations énergétiques des services	kTep	23	23,2	0,7%
Consommations énergétiques de l'Industrie	kTep	14,3	13,2	-7%
Consommations énergétiques de l'Agriculture	kTep	0,6	0,6	0%

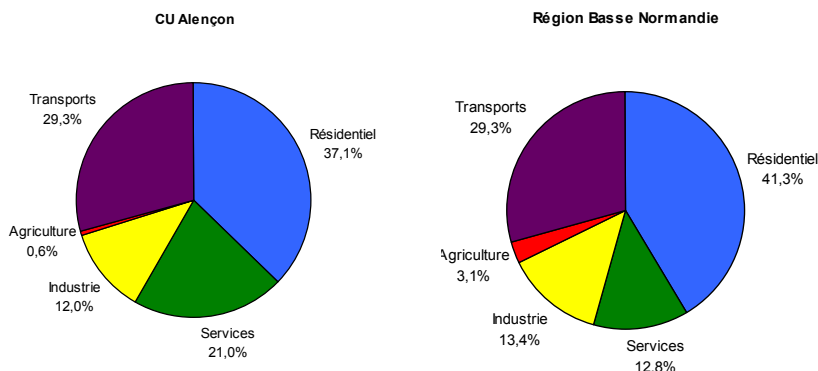
Comparaison des consommations par produits énergétiques avec la Région



Bilan Energie-Climat : Analyse sectorielle CU Alençon

Consommations totales : **110 kTep** / Emissions énergétiques totales : **250 kTeqCO2**

Analyse comparée des consommations totales de la communauté urbaine d'Alençon et de la Région Basse Normandie



La répartition sectorielle des consommations d'énergie de la communauté urbaine d'Alençon diffère de celle de la Basse Normandie par la plus faible part du résidentiel (due à l'importance du logement collectif) et à l'importance des activités tertiaires (21% des consommations d'énergie contre 13 % à l'échelle régionale).

Habitat

Consommations totales : **41 kTep** / Emissions énergétiques totales : **89 kTeqCO2**

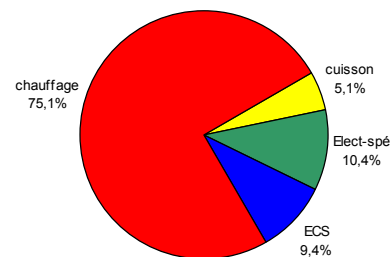
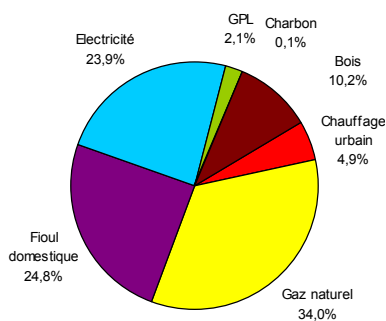
Consommations par produits énergétiques

Consommations par usage

Le parc de logements de la communauté urbaine d'Alençon se caractérise par un nombre de maisons individuelles (59%) inférieur à celui de la Région (70%).

La part des logements construits avant 1975 atteint 66% sur le territoire, il est de 62% pour la Région Basse-Normandie.

Le caractère urbain du territoire explique une forte pénétration des usages du gaz naturel et de l'électricité comme mode de chauffage. Leurs usages représentent 60% du bilan des consommations. Pour autant, nous observons une part importante du bois comme énergie de chauffage.



L'ensemble de ces caractéristiques expliquent la part moins importante du bilan Habitat dans le bilan total de la communauté d'agglomération d'Alençon par rapport aux données régionales.

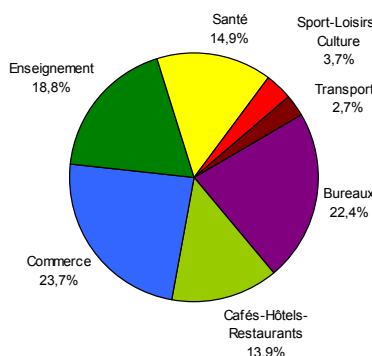
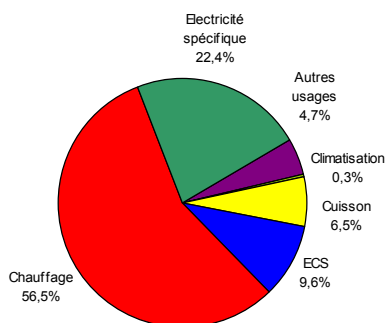
Source : RGP INSEE 1999/CEREN/DRE Basse Normandie
Bilan 1999 à la commune – Bilan 2005 au Pays

Services

Consommations totales : **23,2 kTep** / Emissions énergétiques totales : **41,5 kTeqCO2**

Consommations par usages

Emissions par activité



Le chauffage représente 56 % du bilan des consommations. L'électricité spécifique représente plus de 20% du Bilan. Le commerce et les bureaux sont les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

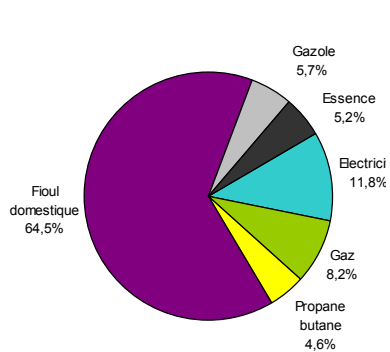
Source : INSEE/CEREN
Bilan 1999 et 2005 à l'échelle des Pays

Bilan Energie-Climat : Analyse sectorielle CU Alençon

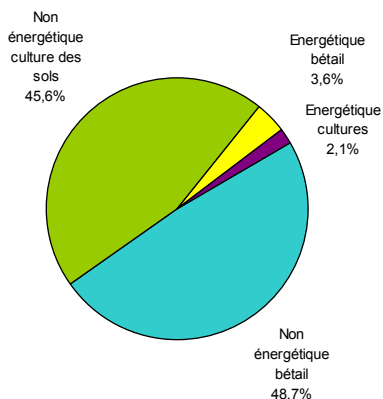
Agriculture

Consommations totales : **0,6 kTep**
Emissions énergétiques totales : **1,8 kTeqCO2**
Emissions non énergétiques totales : **30 kTeqCO2**

Consommations par énergie



Emissions par branche



Les consommations d'énergie de l'agriculture sont négligeables sur le territoire de la communauté urbaine d'Alençon.

Les produits pétroliers représentent plus de 80% du bilan des consommations du secteur agricole.

Les émissions de GES d'origine non énergétique¹ sont supérieures à celle des émissions d'origine énergétique : elles représentent 95% des émissions du secteur agricole.

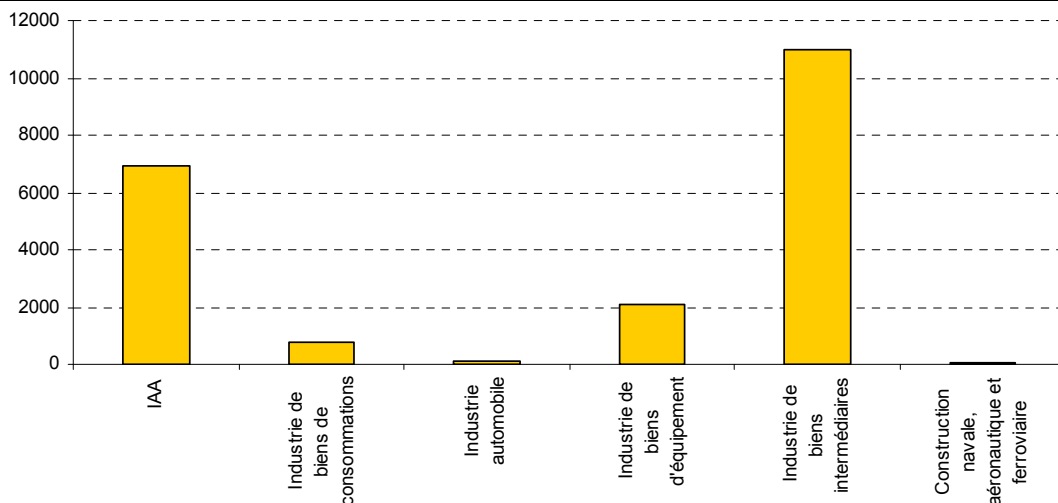
¹ : Emissions de Gaz à effet de Serre dues à la fois aux bétails et à l'utilisation d'engrais

Source : AGRESTE/DRAF

Bilan 1999 et 2005 à l'échelle de la commune

Industrie

Consommations totales : **13,2 kTep**
Emissions énergétiques totales : **21 kTeqCO2**
Emissions non énergétiques totales : **5 kTeqCO2**



Emissions d'origine énergétique par branche industrielle (TeqCO2)

L'industrie absorbe 12 % des consommations d'énergie du territoire, soit une proportion équivalente à celle de la Région. Les industries de biens intermédiaires et les industries agroalimentaires sont les branches industrielles les plus consommatrices d'énergie et les plus émettrices de la communauté urbaine d'Alençon.

Les émissions liées aux procédés industriels représentent 20% des émissions de GES du secteur de l'Industrie.

Source : SESSI/INSEE

Bilan 1999 et 2005 à l'échelle des Pays

Transports

Consommations totales : **32,3 kTep** / Emissions énergétiques totales : **100 kTeqCO2**

La route représente 99% du bilan des émissions d'origine énergétique du secteur des transports. Le diesel est responsable de 55% des émissions de GES du secteur.

Source : Bilan Régional 2003/DIR Nord Ouest/Conseils Généraux

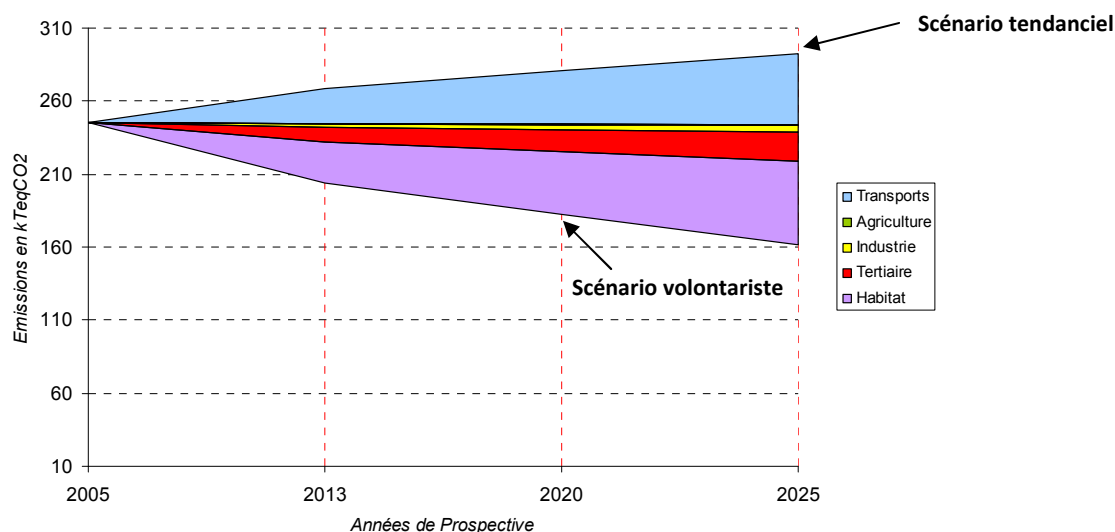
Bilan 1999 et 2005 à l'échelle de la commune

Année 2005, Source EXPLICIT

Prospective Climat 2013-2025

Analyse tendancielle et facteur 4 pour le territoire

La contribution du territoire à l'objectif Facteur 4 régional est une diminution de **85 kTeqCO₂** sur 20 ans.



Le graphique ci-dessus représente les potentiels de gain en kTeqCO₂ par secteur pour le territoire de la communauté urbaine d'Alençon. Les secteurs des transports et de l'Habitat sont les 2 secteurs où le potentiel de gain est le plus important.

Le **scénario tendanciel** s'inscrit dans la continuité des évolutions de consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre entre les années 1999 et 2005. Il se traduit par une **augmentation de 19% des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique** : elles atteindraient 295 kTeqCO₂ en 2025.

Le **scénario volontariste** est construit dans l'optique d'une **division par quatre des émissions de gaz à effet de serre** à l'horizon 2050. La réalisation de cet objectif permet d'atteindre un niveau d'émission de 160 kTeqCO₂ en 2025 et 65 kTeqCO₂ en 2050 contre 250 kTeqCO₂ en 2005.

Le scénario volontariste doit permettre de réduire l'impact des consommations d'énergie sur les émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire d'une part diminuer les consommations d'énergie et d'autre part développer les énergies peu ou pas carbonées.

Les principales hypothèses retenues pour construire ce scénario volontariste sont :

- La réduction des consommations et des émissions liées au chauffage des logements
- La diminution dans le secteur des services, du recours aux énergies fossiles
- La réduction des véhicules particuliers et le développement des transports en commun
- Une amélioration de près de 50% des consommations du secteur industriel
- Une amélioration de près de 33% des consommations du secteur agricole

Scénario Volontariste de réduction des Gaz à Effet de Serre d'origine énergétique

En TeqCO ₂	2005	2013	2020	2025
Habitat	88 820	65 000	56 400	47 800
Tertiaire	41 500	35 000	31 800	28 500
Industrie	21 000	17 500	16 200	15 000
Agriculture	1 800	1 200	1 100	1 200
Transports	100 000	84 700	77 200	69 600

Exemples d'actions permettant de réduire les émissions de GES:

- Le passage du chauffage au fioul (3 166 KeqCO₂/Tep) au bois (50,5 KeqCO₂/Tep) permet d'économiser 3,1 TeqCO₂ par Tep consommée, ce qui correspond pour le territoire à une économie moyenne de 5,8 TeqCO₂ par logement
- L'isolation des murs par l'extérieur d'une maison individuelle d'avant 1975 permet d'économiser 1,6 TeqCO₂ par logement
- Pour 100 km, un trajet en train émettra en moyenne 1 KgeqCO₂, en voiture 20 KgeqCO₂ et en avion 30 KgeqCO₂